

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1459 du Lundi 23 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



EXERCICE DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ
VIA LES MÉDIAS AUDIOVISUELS



L'ANIRA RAPPELLE UN CADRE
LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE STRICT

P. 4

ALGER 16
RAMADAN
Has becam

IFTAR
18H36
IMSAK
06H00

Horaires de l'iftar
et l'imsak à Alger
et ses environs

Ramadanijate en page 9

TASTEATLAS



**DEGLET NOUR NUMÉRO 1
DANS LE CLASSEMENT MONDIAL
DES DATES**

P. 2

VIA TPE, INTERNET OU TÉLÉPHONE MOBILE

LE E-PAIEMENT PROGRESSE

● Le e-paiement en Algérie poursuit son envol.
Et cette fois, ce ne sont pas seulement les usages privés qui tirent la croissance.
Ce sont les services publics eux-mêmes qui accélèrent le mouvement.
On ne parle plus d'expérimentation. On parle d'échelle.

P. 5



CONCRÉTISATION DU GAZODUC TRANSSAHARIEN

LES CONDITIONS TECHNIQUES RÉUNIES

*Affirme l'expert américain de la société de conseil
en gestion des risques en Afrique du Nord*



P. 6

saviez-vous

TASTEATLAS

DEGLET NOUR NUMÉRO 1 DANS LE CLASSEMENT MONDIAL DES DATTES



La plateforme gastronomique TasteAtlas a établi un classement international des principales variétés de dattes, offrant une lecture comparative basée sur la douceur, la texture et les usages alimentaires.

Cette classification distingue les dattes à forte, moyenne et faible sucrosité, mettant en évidence leur rôle spécifique dans les habitudes de consommation, notamment lors de la rupture du jeûne. Selon ce classement, les dattes jouent un rôle nutritionnel clé au moment de l'iftar. Leur richesse en sucres naturels permet une remontée rapide de l'énergie après de longues heures de

jeûne, tandis que leur teneur en potassium contribue à stabiliser la glycémie et à préparer l'organisme à des repas plus copieux. Dans cette hiérarchie mondiale, l'Algérie s'impose comme le premier pays dans la catégorie des dattes à douceur moyenne avec une note de 4,1. Une position qui reflète la diversité de ses variétés et la réputation internationale de ses dattes issues des oasis sahariennes, reconnues pour leur équilibre, leur qualité constante et leur large diffusion sur les marchés internationaux. La Deglet Nour algérienne se distingue clairement dans ce classement comme l'une des dattes les plus équilibrées au monde. Classée dans la catégorie des dattes à douceur moyenne, elle

est reconnue pour sa capacité à satisfaire aussi bien les amateurs de saveurs sucrées que ceux recherchant une consommation plus légère et progressive.

Issue principalement des oasis du Sud-Est algérien, Deglet Nour bénéficie de conditions climatiques exceptionnelles, marquées par un fort ensoleillement et une faible humidité, favorisant une maturation lente et homogène. Visuellement, elle se caractérise par une teinte dorée légèrement translucide, signe d'une chair riche en sucres naturels mais non excessive. Sa peau fine, rarement fissurée, témoigne d'une récolte maîtrisée et d'un stockage approprié.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE PENDANT LE RAMADAN

L'Autorité nationale de la sécurité routière a lancé une campagne nationale de sensibilisation afin de prévenir les accidents de la route durant le mois de Ramadan, sous le slogan : « Le Ramadan nous unit... Non aux accidents de la route qui nous divisent », selon un communiqué publié samedi dernier par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Mise en œuvre conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette campagne vise à renforcer la prise de conscience quant aux dangers de la route pendant le mois du jeûne, précise le communiqué. Celui-ci rappelle l'importance du respect du code de la



route afin de garantir la sécurité des conducteurs comme des piétons. Les délégations de wilaya chargées de la sécurité routière ont ainsi déployé des opérations de terrain à travers différentes régions du pays,

ciblant les principaux axes routiers, les espaces publics, les gares routières et les stations-service. Ces actions ont été menées en coordination avec les services de sécurité et divers partenaires

institutionnels impliqués dans la prévention routière.

À cette occasion, des brochures de sensibilisation ont été distribuées et des recommandations pratiques adressées aux conducteurs, notamment en période de jeûne. Il leur est conseillé d'éviter les excès de vitesse, la conduite en état de fatigue ou d'épuisement et de respecter strictement les distances de sécurité. À travers cette campagne, les autorités rappellent que la prudence au volant est un acte de responsabilité collective. Car préserver des vies sur la route pendant le Ramadan, c'est aussi préserver l'esprit de solidarité et de partage qui fait la force de ce mois sacré.

Amira Benhizia

SPÉCIALISÉ DANS L'IMPORTATION ET LE TRAFIC D'ARMES À FEU DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL À CONSTANTINE

Le Service régional de lutte contre le crime organisé de l'Est (SRLCO), à Constantine, a réussi à démanteler un réseau criminel composé de 6 individus spécialisés dans l'importation et la vente d'armes à feu et de munitions de 5e catégorie sans autorisation légale, a indiqué samedi dernier le bureau de communication de la sûreté de wilaya.

Cette opération, qui s'est soldée par la saisie de six fusils de chasse et de 41 cartouches de différents calibres, "fait suite à un travail de terrain et à des investigations minutieuses menées par les services compétents, lesquelles ont permis, grâce aux recherches opérationnelles et techniques, d'identifier le



lieu d'activité du réseau, ainsi que l'identité de ses six membres", a précisé la même source. En coordination avec le parquet territorialement compétent, les suspects ont été interpellés successivement, a-t-on indiqué. Une jumelle optique, une somme d'argent, ainsi que les objets saisis précités ont également été récupérés lors des perquisitions, selon la même source sécuritaire.

Après l'achèvement des procédures d'enquête, un dossier pénal a été constitué à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain Fakroun dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on ajouté.

UN RÉSEAU DE TRAFIC DE PSYCHOTROPES MIS HORS D'ÉTAT DE NUIRE À EL-OUED



Un réseau de trafic de psychotropes a été démantelé par les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès des services de sûreté de cette wilaya. Agissant suite à des informations faisant état

d'activités suspectes d'un réseau de transport de psychotropes à travers plusieurs wilayas, les éléments de la Sûreté de wilaya ont mis en place un dispositif de contrôle ayant permis d'intercepter cinq individus, dont une femme, et saisir une quantité de 20.000 capsules psychotropes.

Après finalisation des procédures réglementaires d'usage, les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour "association de malfaiteurs et commercialisation illicite de psychotropes".

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouasria Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilaab
Cheklat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

OUVERTURE D'UNE ANNEXE RÉGIONALE POUR LA LÉGALISATION DES DOCUMENTS DESTINÉS À L'USAGE À L'ÉTRANGER À L'OUEST DU PAYS UNE OPÉRATION LARGEMENT SALUÉE

La mise en service, samedi dernier à Oran, d'un bureau régional dédié à la légalisation des documents administratifs destinés à l'étranger a été chaleureusement saluée par les habitants et les experts de l'ouest du pays. Ils estiment que cette initiative constitue une avancée majeure pour rapprocher l'administration des citoyens et améliorer la qualité du service public.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé la cérémonie d'inauguration, accompagné du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb. Une cérémonie similaire s'était déjà tenue mercredi dernier dans les wilayas d'Ouargla et de Constantine.

À Oran, les habitants ont exprimé leur satisfaction face à l'ouverture de cette nouvelle structure. Mme Hadjer a souligné que la possibilité d'accomplir ces démarches localement simplifiera les procédures administratives, réduira les délais de traitement et évitera aux résidents de l'Ouest de se



déplacer jusqu'aux services centraux à Alger.

De son côté, un citoyen, Chemseddine, a qualifié l'inauguration de cette annexe d'« étape majeure » vers l'amélioration de la qualité des services publics, en phase avec la modernisation et la digitalisation de l'administration. Il a indiqué que cette structure permettra désormais de légaliser les documents dans des délais nettement plus courts. À Sidi Bel-Abbès, le jeune Abderrahim, né à l'étranger, a rappelé que les déplacements au siège du ministère

des Affaires étrangères à Alger engendraient des coûts supplémentaires et une perte de temps considérable. Selon lui, l'ouverture d'une annexe à Oran permettra d'effectuer les démarches administratives dans de meilleures conditions.

Mme Amel, également originaire de la même wilaya, a estimé que cette initiative reflète l'engagement de l'État en faveur d'un service public de proximité, rappelant que les longues distances constituaient un véritable obstacle pour de nombreuses familles. Du côté des spécialistes,

Tayeb Ouis, enseignant en sciences politiques à l'université de Sidi Bel-Abbès « Djilali Liabès », considère que la création d'antennes régionales pour la légalisation des documents marque une « transformation structurelle » des services administratifs. Il précise que la décentralisation ne se limite pas à un simple transfert de compétences, mais vise avant tout à rapprocher l'administration du citoyen.

Boudaâ Hadj-Mokhtar, professeur en droit public à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université « Mustapha Stambouli » de Mascara, estime pour sa part que ces

nouvelles structures traduisent la volonté de l'État de préserver les intérêts nationaux à l'international tout en offrant des services administratifs modernisés et plus performants dans le cadre de la digitalisation des services publics. Avec cette nouvelle implantation, l'administration franchit une étape concrète vers plus de proximité et d'efficacité. Une réforme qui, au-delà du symbole, pourrait redéfinir durablement la relation entre le citoyen et le service public.

Abir Menasria

MINISTÈRE DE LA JUSTICE-HCA VERS LA RÉACTION D'UN CONSEIL NATIONAL DES TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES EN LANGUE AMAZIGHE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, accompagné du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a présidé samedi dernier, dans la wilaya de Tipasa, une journée d'étude intitulée « La langue amazighe dans le système judiciaire national : vers la consécration de tamazight dans la pratique judiciaire et professionnelle », organisée à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février).

Dans son allocution à cette rencontre tenue à l'École supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa, le ministre a indiqué que son département réfléchit à la création d'un « Conseil national des terminologies juridiques et judiciaires en langue amazighe dans toutes ses variantes linguistiques », en concrétisation de l'engagement de l'Algérie en faveur de la promotion de cette langue et du renforcement de sa place au sein des institutions de la République. Il a ajouté que cette instance « permettra d'élaborer une vision intégrée et d'assurer l'efficacité du service public dans le respect des constantes de l'identité nationale, contribuant ainsi à consolider la confiance des citoyens dans les institutions de l'État ».

L'intégration de tamazight dans le champ judiciaire « n'est pas une revendication symbolique, mais un choix souverain et civilisationnel, à même de renforcer l'unité nationale et de faire d'une justice qui s'adresse au citoyen dans sa langue une justice plus équitable et plus proche de lui », a-t-il souligné.



À son tour, M. Assad a affirmé que l'intégration de la langue amazighe dans le système judiciaire constitue « un choix d'État et une question de souveraineté », s'inscrivant dans un projet national stratégique visant à conforter l'État de droit et à consacrer les principes d'une citoyenneté égale dans le cadre de l'unité nationale et de la diversité culturelle. Il a indiqué que le choix de la Journée internationale de la langue maternelle pour organiser cette journée d'étude « traduit la volonté de passer du stade de l'énoncé des principes à celui de leur activation institutionnelle et de la mise en place de mécanismes d'application sur le terrain, permettant aux justiciables de plaider dans la langue qu'ils maîtrisent, tout en renforçant l'unité nationale et en consacrant la diversité ». Cette orientation « s'inscrit dans la concrétisation de la vision prônée par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui fait de l'ancrage de l'État de droit et du renforcement de la place des institutions nationales un choix constant dans le cadre du raffermissement de la coordination entre les différentes institutions de l'État, de la consécration de l'esprit de responsabilité collective dans l'accomplissement des missions nationales, ainsi que de la préservation des constantes de l'identité nationale et de l'enracinement de ses référents fédérateurs », a-t-il ajouté.

À cet égard, M. Assad a mis en exergue l'importance du renforcement de la coordination entre le HCA, les institutions du ministère de la Justice et les organisations professionnelles concernées, en vue « d'élaborer un plan d'action fixant les objectifs et les mécanismes de suivi », tout en œuvrant à « l'unification de la terminologie juridique à travers des commissions linguistiques conjointes, en prélude à l'élaboration d'un dictionnaire juridique amazigh de référence, unifié ».

À noter que cette journée d'étude, qui sera couronnée par une série de recommandations, a réuni des magistrats, avocats, greffiers et huissiers de justice, ainsi que des enseignants et experts en droit.

Les participants ont débattu de plusieurs thématiques relatives, entre autres, au « Cadre constitutionnel et juridique de la justice linguistique », à « La traduction judiciaire et les garanties du procès équitable », ainsi qu'aux « expériences des magistrats dans le traitement des affaires nécessitant une traduction ».

APS

EXERCICE DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ VIA LES MÉDIAS AUDIOVISUELS L'ANIRA RAPPELLE UN CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE STRICT

Dans une déclaration publiée samedi dernier, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a souligné que les initiatives de solidarité menées via les médias audiovisuels doivent impérativement respecter un cadre légal et réglementaire strict, garantissant la transparence et la protection de l'intérêt public.

Selon la même source, durant le mois sacré du Ramadan, il a été constaté que certaines chaînes de télévision diffusaient des programmes et des initiatives de solidarité destinés à collecter des dons, sans préciser clairement l'utilisation prévue des fonds ni les mécanismes de gestion et de contrôle assurant leur transparence.

Tout en saluant l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise la société algérienne durant ce mois béni, l'Autorité a insisté sur le fait que l'organisation d'initiatives solidaires à travers les médias audiovisuels doit se conformer à un cadre



juridique rigoureux garantissant la clarté et la sauvegarde de l'intérêt général. L'ANIRA a également rappelé les dispositions de l'article 32 de la loi n° 23-20, qui impose aux services de communication audiovisuelle de s'abstenir de diffuser ou de publier des contenus trompeurs, notamment des programmes ou campagnes médiatiques

susceptibles d'induire le public en erreur, afin de préserver la transparence, l'objectivité de l'information et la protection des citoyens contre toute forme de manipulation. Elle a précisé que toute activité caritative ou campagne de collecte de fonds diffusée par les médias audiovisuels doit être menée de manière transparente,

impartiale et exclusivement par l'intermédiaire d'organismes et d'entités dûment agréées, conformément aux lois et règlements en vigueur.

L'Autorité insiste également sur la nécessité de préserver la dignité des bénéficiaires des actions solidaires et d'éviter toute exploitation médiatique de leur situation. Ces campagnes ne doivent en aucun cas servir à des fins de promotion personnelle ni exploiter des facteurs religieux ou émotionnels à des objectifs lucratifs, au détriment de l'intérêt public.

Ces activités demeurent soumises à une supervision légale et réglementaire visant à assurer leur intégrité et leur conformité aux normes juridiques et déontologiques, en particulier dans le secteur des médias. À travers cette mise au point, l'ANIRA réaffirme son rôle de garant de l'éthique et de la transparence dans le paysage audiovisuel national. Elle se réserve le droit d'engager les procédures juridiques nécessaires en cas de violation, afin de préserver l'intérêt public et de maintenir le caractère sacré du mois de Ramadan, loin de toute instrumentalisation médiatique ou commerciale.

Abir Menasria

SONELGAZ-DISTRIBUTION

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE COLLECTE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES CLIENTS

Les directions de distribution d'Alger, relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution), ont lancé samedi dernier une opération visant à collecter le Numéro d'identification national (NIN) de leurs clients dans le but de mettre à jour leurs informations administratives et d'optimiser la gestion des services.

Dans un communiqué, la Direction de distribution d'électricité d'El Harrach a expliqué que cette initiative, inscrite dans une « vision organisationnelle moderne », vise à améliorer la précision des données clients, à constituer une base de données fiable et à sécuriser les différentes démarches contractuelles. Elle permettra ainsi « l'amélioration de la fiabilité et l'élévation de la qualité du service », tout en soutenant le processus de transformation numérique engagé par Sonelgaz au sein de ses différentes entités.

L'administration a réaffirmé son engagement à protéger les données personnelles de ses clients et à garantir leur traitement confidentiel, conformément à la loi n° 18-07 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le NIN est utilisé exclusivement à des fins administratives et est stocké dans un système d'information sécurisé. L'accès à ce système est strictement réservé au personnel habilité. Afin de faciliter les opérations, les clients sont invités à se présenter dans les points de vente munis d'une pièce d'identité valide. La Direction de distribution d'électricité et de gaz de Bologhine a souligné l'importance de ce processus pour assurer l'exactitude de l'identification des clients, sécuriser les transactions et les contrats, tout en améliorant continuellement la qualité des services.



Le NIN est strictement réservé à des objectifs administratifs et son accès est limité aux entités légalement autorisées. Selon la direction, cette initiative « aura un effet direct sur la simplification des processus, l'accélération des transactions, le renforcement de la sécurité et l'amélioration de la qualité du service public dans le cadre d'une administration numérique moderne axée sur les besoins du client ».

La société de distribution d'électricité et de gaz de Sidi Abdallah a également rappelé que le NIN constitue « un outil fondamental » pour la communication entre le portail gouvernemental unifié et les différents services proposés aux consommateurs. Il permettra d'adopter un système de codage unique intégrant toutes les adresses de consommation et de renforcer l'efficacité des services commerciaux.

Dans le cadre de cette campagne, les clients sont sollicités via la distribution de prospectus pour fournir leur NIN et leur numéro de téléphone. Ces informations permettront le lancement du service de notification par SMS, qui avisera les clients des factures, des échéances de paiement, des interruptions de service programmées, des mises à jour et autres informations importantes. Cette campagne illustre la volonté de Sonelgaz de moderniser ses services et de rapprocher l'administration des citoyens. En mettant en place un système sécurisé et centralisé, l'entreprise vise à renforcer la confiance des clients, à garantir la fiabilité des transactions et à améliorer la qualité globale du service public, tout en s'inscrivant dans une dynamique de transformation numérique durable.

A. Menasria

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE EN SES TROIS PHASES

LE SUCCÈS DE LA CAMPAGNE NATIONALE SALUÉ

Le ministère de la Santé a exprimé sa satisfaction quant à la réussite de la campagne nationale de vaccination contre la polio, menée en trois phases.

Il a toutefois insisté sur la nécessité de poursuivre la vaccination systématique des enfants afin d'assurer une protection durable contre les maladies évitables.

Dans ce cadre, le ministère a mis en avant les taux de couverture exceptionnels enregistrés : 95 % lors de la première phase, 96 % lors de la deuxième et 94 % lors de la troisième.

Le communiqué souligne également l'engagement des professionnels de santé et de l'ensemble des participants, estimant que ces résultats traduisent un haut niveau de mobilisation sociale. La vaccination demeure, rappelle-t-il, un pilier essentiel de la protection de la santé publique.

Dans la même dynamique, le ministère a insisté sur l'importance de consolider les acquis à travers le renforcement de la vaccination de routine, garante d'une protection à long terme des enfants contre des maladies telles que la rougeole, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, l'hépatite B et d'autres affections aux conséquences parfois graves. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme national de vaccination et vise à assurer une protection continue et complète des enfants. La même source précise que la vaccination de routine contribue également au maintien de l'immunité collective, au renforcement de la sécurité sanitaire nationale et à la consolidation des progrès réalisés grâce aux campagnes précédentes. Dans un contexte mondial marqué par la résurgence de certaines maladies, la vigilance sanitaire demeure un devoir collectif nécessitant une mobilisation constante et coordonnée.

Le ministère de la Santé appelle ainsi les parents à respecter le calendrier national de vaccination, à veiller à l'achèvement du schéma vaccinal de leurs enfants et à se rendre dans l'établissement de santé le plus proche pour toute dose manquante.

Fort de ces résultats, le ministère rappelle que la bataille ne s'arrête pas à une campagne réussie. La protection des enfants repose sur une vaccination régulière, rigoureuse et complète. Maintenir l'immunité collective n'est pas un détail administratif, c'est un choix stratégique pour éviter le retour de maladies que l'on croyait définitivement derrière nous.

Amira Benhizia

VIA TPE, INTERNET OU TÉLÉPHONE MOBILE

LE E-PAIEMENT PROGRESSE

Le mouvement est désormais irréversible. Selon le dernier bilan du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), en 2025, le paiement électronique en Algérie a progressé de 46 %, porté par l'adoption croissante des solutions numériques par les administrations publiques et par l'extension continue des usages dans la sphère privée.

Imaginez une scène banale. Vous êtes chez vous, téléphone en main. Vous réglez une facture, vous payez une échéance administrative, vous confirmez un versement lié à un programme public. Pas de file d'attente. Pas de déplacement. Pas de dossier cartonné sous le bras. Ce geste, devenu presque instinctif en 2025, raconte en réalité une transformation profonde. Le e-paiement en Algérie poursuit son envol. Et cette fois, ce ne sont pas seulement les usages privés qui tirent la croissance. Ce sont les services publics eux-mêmes qui accélèrent le mouvement. On ne parle plus d'expérimentation. On parle d'échelle. Dans ce sens, l'administration est désormais un acteur clé de la digitalisation des paiements. La valeur des paiements effectués via internet a bondi de 179 % en un an pour atteindre 145 milliards de dinars, avec plus de 27 millions de transactions. Une explosion qui dépasse la simple croissance organique du commerce en ligne. Le mois de décembre 2025 concentre à lui seul une partie spectaculaire de cette dynamique : 3,6 millions de transactions pour une valeur de 65,27 milliards de dinars. Un pic historique. Pourquoi ? Le paiement de la première tranche du programme AADL 3, effectué exclusivement en ligne. Ce moment est symbolique. Lorsqu'un programme national de logement impose le paiement numérique, il normalise l'usage. Le numérique cesse d'être une option. Il devient la règle.

TÉLÉCOMS, SERVICES PUBLICS

Dans le détail, les télécommunications dominent le segment du e-paiement en ligne avec plus de 12 millions de transactions. Factures, recharges, abonnements. Des gestes répétitifs, réguliers, intégrés au quotidien. Les services administratifs suivent avec 7,6 millions d'opérations. Puis viennent les prestations de services (3,6 millions) et les factures d'électricité et d'eau (1,8 million). Ce que ces chiffres montrent, c'est une chose simple : le paiement électronique s'installe là où la fréquence est élevée. Là où le besoin est constant.



La valeur des paiements effectués via internet a bondi de 179 % en un an pour atteindre 145 milliards de dinars, avec plus de 27 millions de transactions. Une explosion qui dépasse la simple croissance organique du commerce en ligne.

Depuis 2016, plus de 84 millions de transactions en ligne ont été enregistrées. Plus de la moitié ont été réalisées durant les deux dernières années. La croissance n'est plus linéaire. Elle est exponentielle.

LA CONFIANCE CHANGE DE DIMENSION

Un indicateur mérite une attention particulière : le montant moyen par transaction. En 2020, il était de 1.180 dinars. En 2025, il approche les 5.400 dinars. Ce n'est pas anodin. Cela signifie que les usagers ne réservent plus le paiement électronique aux petits montants. Ils l'utilisent pour des engagements financiers plus conséquents. La confiance ne se décrète pas. Elle se construit. Et elle se lit dans les chiffres. L'allègement des procédures d'intégration à la plateforme de paiement en ligne a accéléré l'adhésion des web-marchands. Ils sont désormais 644 à fin 2025, soit 134 de plus qu'en 2024, une progression de 26,27 %. Chaque nouveau marchand intégré élargit l'écosystème. Chaque intégration réduit la dépendance au cash. Ce mouvement est structurant. Il transforme la relation entre consommateur et commerçant, mais aussi la traçabilité et la formalisation des flux économiques. Du côté des terminaux de paiement

électronique, la valeur totale des transactions a doublé pour atteindre 89,5 milliards de dinars. Le parc de TPE est passé de 68.140 unités en décembre 2024 à 78.774 unités en décembre 2025, soit une hausse de 15,61 %. Le montant moyen par transaction, lui, est passé de 6.000 dinars en 2020 à plus de 9.000 dinars en 2025. Autrement dit, le paiement par carte ne concerne plus seulement les grandes surfaces ou les achats exceptionnels. Il s'installe dans les commerces de proximité. La question n'est plus "est-ce que ça marche ?" La question devient "pourquoi payer en espèces ?"

DÉBUT ENCOURAGEANT DU M-PAIEMENT INTERBANCAIRE

Le premier semestre a enregistré un pic d'activité en mai, notamment lors de la vente de moutons à l'occasion de l'Aïd El-Adha, confirmant l'intégration du paiement électronique dans les pratiques saisonnières. Concernant le paiement mobile, les transactions intra-bancaires par QR code ont progressé de 19 %, atteignant 69,3 millions d'opérations pour 57,3 milliards de dinars. Les transferts P2P intra-bancaires ont également poursuivi leur croissance, avec 47,5 millions de transferts (+31 %) pour un montant de 647,4 milliards de dinars. Ces chiffres illustrent le rôle central du mobile dans la circulation des fonds entre particuliers. L'année 2025 a aussi marqué le lancement officiel du paiement mobile interbancaire sous l'appellation DZ Mob Pay, reposant sur le switch mobile national mis en service en juin 2024. Sept banques pilotes participent actuellement au dispositif. Vers la fin décembre, DZ Mob Pay comptait 95.014 comptes particuliers et 14.283 comptes commerçants. Durant sa première année, le service a cumulé 12.682 transactions par code QR et 44.369 transferts P2P. Les volumes restent modestes comparés aux flux intra-bancaires, mais la base technique de

l'interopérabilité est désormais posée. C'est un jalon stratégique. De plus, les retraits par carte sur ATM ont dépassé 235 millions de transactions valides (+19 %), pour une valeur supérieure à 4.397 milliards de dinars. Le nombre total de distributeurs automatiques a atteint 4.679 unités, soit 737 de plus qu'en 2024. Cette expansion accompagne la croissance du parc de cartes interbancaires, qui dépasse désormais 21,8 millions d'unités. L'effort d'investissement des banques et d'Algérie Poste vise à absorber la pression croissante sur les points de retrait tout en soutenant la transition vers un modèle plus digitalisé.

UN CHANGEMENT CULTUREL EN COURS

Derrière ces chiffres, il y a un basculement culturel. Le cash reste dominant, certes. Mais il n'est plus incontesté. Le paiement électronique gagne du terrain non pas par obligation, mais par utilité. Gain de temps. Traçabilité. Sécurité. Simplicité. Et surtout : intégration dans des dispositifs publics structurants. Lorsque l'État digitalise, le citoyen suit. Lorsque le citoyen adopte, le commerce s'adapte. Et lorsque le commerce s'adapte, l'écosystème se consolide. La dynamique de 2025 est impressionnante. Mais le défi commence maintenant. Cybersécurité. Interopérabilité totale. Inclusion des zones rurales. Éducation financière. Protection des données. La transition vers une économie moins dépendante du cash est un processus systémique. Elle exige de la cohérence réglementaire, des infrastructures solides et une confiance durable. Les chiffres montrent une chose : l'Algérie a franchi un cap. Le e-paiement n'est plus un service annexe. Il devient une infrastructure stratégique. Et si 2025 a été l'année de l'accélération, les prochaines années diront si cette révolution silencieuse se transformera en nouvelle norme économique. **G. Salah Eddine**

CONCRÉTISATION DU GAZODUC TRANSSAHARIEN

LES CONDITIONS TECHNIQUES RÉUNIES

Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), qui s'annonce comme l'une des infrastructures énergétiques les plus ambitieuses de la région, suscite un intérêt stratégique majeur pour l'Algérie, le Niger et les pays consommateurs européens.

Selon l'expert américain et directeur général de la société de conseil en gestion des risques en Afrique du Nord, le professeur Geoff D. Porter, ce projet ne se limite pas à une initiative d'acheminement de gaz : il s'inscrit dans une vision globale de sécurisation énergétique, de développement régional et de coopération transfrontalière.

Dans une note d'analyse, relayée samedi dernier par l'Algérie Presse Service (APS), le Pr Porter a souligné la dimension "stratégique" du TSGP, mettant en avant ses retombées positives tant pour les pays directement concernés que pour l'Europe. L'expert a rappelé les conditions techniques déjà réunies, qu'il juge "favorables pour sa concrétisation". Dans ce cadre, il affirme sans ambiguïté que "le TSGP n'est pas irréalisable : il est techniquement faisable. Comparé à d'autres projets de gazoducs dans la région et dans le monde, il n'est même pas particulièrement complexe. C'est un gazoduc terrestre relativement court, traversant deux juridictions avant de se connecter à des infrastructures d'exportation existantes". Cette déclaration intervient peu après l'annonce faite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la visite à Alger de son homologue nigérien, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani. À cette occasion, le président algérien a ordonné à la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, d'entamer les travaux du projet dès la fin du mois



de Ramadan, donnant ainsi le coup d'envoi officiel d'une opération aux multiples enjeux géopolitiques et économiques. Le tracé envisagé du gazoduc reliera les infrastructures gazières du Nigeria aux réseaux de distribution algériens avant de prolonger son approvisionnement vers l'Europe via deux canaux stratégiques déjà existants : le Medgaz, qui connecte l'Algérie à l'Espagne, et le TransMed, reliant le pays à l'Italie. Avec une longueur totale de 4 130 km, le TSGP sera doté d'une capacité nominale de 30 milliards de mètres cubes par an, rappelle le Pr Porter, insistant sur le fait qu'il bénéficiera non seulement à l'Algérie et au Niger, mais aussi au Nigeria, renforçant la sécurité énergétique des trois pays. L'expert a également abordé les aspects techniques liés à la réalisation du projet, réfutant certaines critiques émises par des détracteurs, qu'il considère comme reposant "en grande partie sur des arguments fallacieux". Il a précisé que le gazoduc ne sera pas exposé en surface, mais "enfoui", les seules installations visibles étant les stations de compression, garantissant

ainsi un haut niveau de sécurité opérationnelle et de résilience face aux risques extérieurs.

Le Pr Porter a mis en lumière l'expérience de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, en particulier dans le Sahel, un facteur qu'il juge déterminant pour la sécurisation des infrastructures critiques du TSGP. Il a également insisté sur le rôle central de Sonatrach, qui a beaucoup évolué ces dernières années, devenant "une entreprise hybride opérant également à l'international". Selon lui, "l'entreprise dispose incontestablement de ressources humaines nécessaires pour mener à bien le projet, ainsi que de la capacité financière". Au-delà de la

dimension technique et sécuritaire, le TSGP s'inscrit dans une logique plus large de diplomatie énergétique et de coopération régionale. Il représente pour l'Algérie et le Niger une opportunité d'accroître leur influence dans le marché européen, tout en consolidant les chaînes d'approvisionnement en gaz à un moment où la diversification énergétique est devenue une priorité pour l'Union européenne. Le projet, par sa conception et sa portée, pourrait ainsi devenir un modèle de coopération Sud-Sud, tout en renforçant la crédibilité et le positionnement de Sonatrach comme acteur international majeur. La concrétisation du TSGP illustre donc un double enjeu : sur le plan technique, elle démontre que des projets ambitieux peuvent être réalisés malgré les contraintes régionales, et sur le plan stratégique, elle confirme la capacité des États et de leurs entreprises publiques à mettre en œuvre des infrastructures à fort impact, à la fois pour le développement interne et la sécurisation des approvisionnements internationaux. Avec la mise en route imminente du TSGP, l'Algérie et ses partenaires africains s'engagent sur la voie d'une transformation énergétique majeure, consolidant leur rôle dans la sécurité énergétique régionale et internationale, et montrant que des projets ambitieux, lorsqu'ils s'appuient sur des ressources solides et une expertise éprouvée, sont à portée de main.

G. S. E.

AU DERNIER TRIMESTRE 2025

LA BOURSE D'ALGER PARMIS LES MARCHÉS FINANCIERS ARABES LES PLUS PERFORMANTS

La Bourse d'Alger a enregistré des indicateurs en nette progression au quatrième trimestre 2025, se classant parmi les marchés financiers les plus performants au niveau arabe, selon le dernier rapport du Fonds monétaire arabe (FMA). D'après ce rapport trimestriel, le volume des transactions a dépassé 3,7 millions d'actions échangées au cours des trois derniers mois de l'année écoulée, contre 1,9 million au troisième trimestre, soit une hausse de 1,8 million d'actions. Grâce à cette performance, la place d'Alger s'est classée deuxième en termes de croissance du volume des transactions parmi les 16 marchés arabes couverts par le rapport, avec une progression trimestrielle de 91,10 %, derrière la Bourse de Beyrouth (+305,17 %). La valeur des transactions a, quant à elle, atteint 52,2 millions de dollars au quatrième trimestre 2025, contre 28,8 millions au trimestre précédent, soit une augmentation de 81,38 %. La Bourse d'Alger se positionne ainsi au troisième rang en matière de croissance, après la Bourse de Bahreïn et celle de Palestine. S'agissant de la capitalisation boursière, celle-ci est passée de 5,466 milliards de dollars au troisième trimestre à 5,761 milliards au quatrième trimestre 2025, enregistrant une hausse de 295 millions de dollars, soit une croissance de 5,4 %. Elle occupe ainsi le sixième rang parmi les marchés arabes ayant affiché les plus fortes progressions de capitalisation. Au niveau régional, les marchés boursiers arabes ont affiché une performance contrastée au quatrième trimestre 2025. L'indice composite du FMA a reculé de 1,04 % sur une base trimestrielle, tandis que la capitalisation globale a diminué de 2,48 %, s'établissant à environ 4.208 milliards de dollars, contre 4.315 milliards au trimestre précédent. Au total, 11 Bourses arabes ont enregistré une hausse de leur capitalisation, alors que cinq autres ont accusé un recul. La valeur globale des actions échangées sur les marchés arabes a, en revanche, progressé pour atteindre 261,42 milliards de dollars, soit une augmentation trimestrielle de 9,19 milliards.

Les secteurs des services, des banques, des télécommunications, des biens d'équipement et des technologies ont affiché de bonnes performances, contrairement aux secteurs de l'énergie, de la pétrochimie, de l'immobilier, du transport et des assurances, en repli dans plusieurs marchés. Ces résultats confirment la dynamique positive enregistrée par la Bourse d'Alger, qui consolide progressivement sa position au sein du paysage financier arabe malgré un contexte régional contrasté.

Cheklat Meriem



6^e ÉDITION DU FESTIVAL DE CHANT RELIGIEUX POUR LES JEUNES À ALGER

DANS UNE ATMOSPHÈRE SPIRITUELLE ET UNE ANIMATION ARTISTIQUE

Les activités de la 6^e édition du Festival de chant religieux pour les jeunes ont débuté vendredi soir à Alger, sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi.

Organisée par la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) de la wilaya d'Alger et la Ligue d'animation des loisirs des jeunes, la manifestation a été lancée à la salle Ibn Khaldoun, en présence de cadres du secteur. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mohamed Madani, chef de cabinet, représentant le ministre.

Le public, venu nombreux, a assisté à un programme riche en chants religieux interprétés par les troupes «El Bahdja» et «Ranim», ainsi qu'à une prestation de fanfare et à un hommage rendu aux organisateurs.

Dans une déclaration, le président de la Ligue d'animation des loisirs des jeunes, Ali Safsaf, a indiqué que ce



festival vise à célébrer les soirées de Ramadan dans une atmosphère spirituelle à travers l'inchad, tout en renforçant l'esprit patriotique et la valorisation du patrimoine culturel national auprès des jeunes générations. La 6^e édition, qui se poursuivra jusqu'au 16 mars, enregistre la participation de 115 troupes actives dans 57 communes. La compétition est ouverte aux moins

de 16 ans et aux plus de 16 ans issus des établissements de jeunesse, des associations et du mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA), ainsi qu'à d'anciens membres versés dans le chant religieux.

La compétition se déroulera dans les maisons de jeunes de la wilaya d'Alger en trois étapes : des qualifications préliminaires générales, puis la sélection de 12 troupes (six par

catégorie), avant la finale prévue au Palais des expositions des Pins-Maritimes, où les trois meilleures troupes de chaque catégorie s'affronteront. À travers cette manifestation, les organisateurs entendent promouvoir l'inchad comme espace d'expression artistique et spirituelle pour les jeunes, tout en consolidant les valeurs culturelles et citoyennes. **Cheklat Meriem**

UN PROGRAMME CULTUREL RICHE ET DIVERSIFIÉ À EL-BAYADH

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya d'El Bayadh a mis en place un programme intellectuel et culturel dense et porteur de sens pour l'ensemble du mois de Ramadan, a-t-on appris auprès de la direction locale.

Fadlaoui Ghrissi, chargé de l'information et de la communication à la Direction de la culture et des arts, a précisé à l'APS que ce programme, élaboré par la Maison de la culture et des arts «Mohamed Belkheir» d'El-Bayadh, comprend des soirées dédiées aux enfants autour du thème "Extraits de la vie sainte du Prophète", ainsi que des ateliers de

lecture, de dessin et d'arts plastiques. Une exposition de plus de 60 œuvres artistiques, avec la participation des artistes Kadem Ahmed et Stiti Ahmed, est également prévue.

Le programme propose également des soirées animées par les troupes des associations folkloriques "Chabab El Baroud" et "El Djil Essaad", ainsi qu'une représentation théâtrale assurée par l'association culturelle de wilaya "El Ilham" d'Oran. Une fresque artistique intitulée "Ensemble, semons le bien durant Ramadan" sera également réalisée. Par ailleurs, la bibliothèque

principale de lecture publique «Chahid Erreg El Hadj» et les bibliothèques communales affiliées ont mis en place un programme varié, comprenant notamment la 10^e édition du concours de mémorisation et de psalmodie du Coran "El Moujawid Essaghir", ainsi que le concours "El Mouhaddith Essaghir". D'autres activités intellectuelles et créatives, telles que des ateliers de calligraphie, de dessin, de lecture, de résumé, de conte, de travaux manuels et des jeux éducatifs sont également au programme. **APS**

100 doutes ?

Par Amira Benhizia

Ramadan... une vraie occasion de revenir à soi-même !

Quand le mois de Ramadan arrive, il ne change pas seulement nos horaires de repas et de sommeil. Il nous offre surtout une grande occasion de réorganiser notre vie de l'intérieur. Ce n'est pas uniquement un mois de jeûne et de soif, mais un mois pour purifier l'âme, apprendre à se contrôler et corriger les mauvaises habitudes qui fatiguent notre corps et notre esprit. Le jeûne n'est pas une faim forcée. C'est une faim choisie, un acte d'adoration que nous offrons à Dieu avec amour. Nous ne jeûnons pas avec colère ou stress, mais avec conscience et sérénité. Nous choisissons de nous priver, nous choisissons de nous maîtriser, nous choisissons d'être plus forts que nos envies. C'est cela la grande leçon du Ramadan : contrôler nos désirs au lieu d'être contrôlés par eux. Malheureusement, beaucoup de personnes adoptent des comportements négatifs pendant ce mois. Les marchés sont pleins, les chariots débordent de nourriture, comme si nous préparions une fête permanente. Nous achetons plus que nécessaire, nous cuisinons trop et beaucoup de nourriture finit à la poubelle. Pourtant, l'idée du Ramadan est de réduire

les excès, de limiter le gaspillage et d'apprendre la simplicité. Le Ramadan est une occasion précieuse pour revoir notre relation avec la nourriture. Pourquoi ne pas choisir nos repas avec attention ? Réduire les pâtisseries lourdes et les boissons gazeuses, éviter les fritures et donner à notre corps une vraie pause. Ce mois peut être le début d'un mode de vie plus sain. C'est aussi un bon moment pour faire un peu d'activité physique, comme marcher après le repas du soir ou avant l'aube. Une simple marche chaque jour peut améliorer notre santé. Notre corps est une responsabilité que Dieu nous a confiée ; nous devons en prendre soin au lieu de le fatiguer avec les excès et les mauvaises habitudes. Beaucoup de maladies peuvent s'améliorer pendant Ramadan si nous faisons attention : le diabète, l'hypertension, la résistance à

l'insuline, certains problèmes de peau ou du système immunitaire. Un jeûne bien organisé, avec une alimentation équilibrée et un mode de vie calme, peut aider le corps à retrouver un meilleur équilibre. Le Ramadan n'est pas un mois pour négliger notre santé. C'est un mois pour nous réconcilier avec notre corps. Ce n'est pas un mois pour consommer plus, mais pour consommer mieux. Pas un mois de paresse, mais un mois pour adopter de bonnes habitudes qui peuvent continuer après. Faisons de ce mois un vrai changement. Jeûnons avec amour, mangeons avec conscience, marchons un peu chaque jour, évitons le gaspillage. Que notre faim soit un chemin vers l'élévation et non une excuse pour l'excès. Si nous sortons de Ramadan plus calmes, plus sains et plus forts intérieurement, alors ce sera la vraie réussite. **A. B.**



www.alger16.dz



Alger16 quotidien





Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	06h00
Dohr :	13h01
Asr :	16h55
Maghreb :	18h36
Icha :	20h02

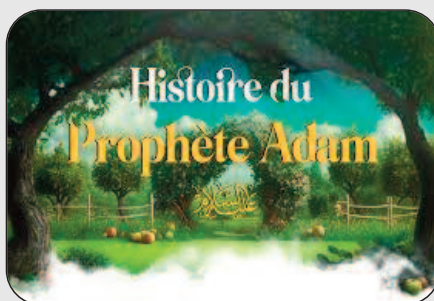
رمضان كريم
RAMADAN KAREEM



HADITH:
D'après Ibn Abbas, (qu'Allah l'agrée), le Prophète ﷺ a dit :
« Une Omra pendant le Ramadan équivaut à un Hajj. »
RAPPORTÉ PAR AL-BUKHARI

L'HISTOIRE D'ADAM, PAIX SUR LUI

Tout commence lorsque Dieu informa ses anges de la création d'Adam, Alaihi Salam. Les anges l'interrogèrent alors sur la sagesse qui sous-tendait la création de l'humanité et firent remarquer que si le but de leur création était d'adorer Allah, ils l'adoraient déjà. Le Tout-Puissant leur répondit qu'il connaissait la sagesse qui leur était cachée. Dans Son infinie sagesse, Il créerait l'humanité et placerait parmi elle des messagers, des justes, des savants, ceux qui œuvreraient pour Sa religion, ceux qui L'aimeraient et ceux qui suivraient Ses messagers. Le Tout-Miséricordieux créa donc Adam à partir de la poussière de la terre. Cette poussière fut pétrie avec de l'eau jusqu'à devenir une argile collante. Puis Dieu la laissa reposer un certain temps jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance d'une poterie, avant d'y insuffler Son esprit, et la vie entra dans le corps d'Adam. Cela se produisit un vendredi. Ainsi naquirent les enfants d'Adam, différents par leur tempérament et leur couleur : certains roux, d'autres blancs, d'autres noirs ; certains faciles à vivre, d'autres difficiles ; certains méchants, d'autres bons. Les premiers instants d'Adam furent empreints de gloire, car Dieu lui enseigna le nom de toutes choses, des plus petits objets inanimés aux plus grandes créatures, et lui apprit à interagir avec elles, les anges, les oiseaux et les animaux. Ce savoir n'avait pas été donné aux anges eux-mêmes. Lorsqu'on leur présentait ces noms et qu'ils furent incapables de les comprendre, Adam les leur expliqua, révélant ainsi son immense savoir. Dieu ordonna alors aux anges de se prosterner devant lui en signe d'honneur et de respect. Tous obéirent, sauf Iblis, dont l'orgueil l'empêcha de se prosterner devant un être créé



d'argile. Dieu le chassa donc de Sa miséricorde et le maudit. Un jour, Adam, que la paix soit sur lui, s'endormit. À son réveil, il trouva une femme assise près de lui. Il lui demanda : « Qui es-tu ? » Elle répondit : « Une femme. » Il demanda : « Et pourquoi as-tu été créée ? » Elle dit : « Pour trouver la paix en moi. » Adam fut comblé de joie et la nomma Hawa, car elle avait été créée à partir de sa côte gauche. Adam et Hawa vivaient au Paradis dans l'abondance, où il n'y avait ni faim, ni nudité, ni privations. Dieu leur imposa une simple épreuve : manger de tous les fruits, sauf d'un seul arbre. Mais Iblis, le "diable", dont la haine envers Adam s'était accrue, jura de tenter Adam et rendit le mal attrayant. Il les approcha par ses murmures, leur promettant que manger du fruit de

l'arbre leur accorderait l'immortalité et la domination. Dans un moment de faiblesse, Adam et Hawa cédèrent à son ordre et mangèrent du fruit de l'arbre, défendu. Aussitôt qu'ils eurent mangé du fruit de l'arbre, leurs ornements tombèrent, révélant leur nudité. Accablés de honte et de chagrin, ils se couvrirent de feuilles des arbres du Paradis. Adam regretta profondément son geste et se tourna vers Allah, se repentant et le suppliant. Dieu, dans toute sa miséricorde, accepta le repentir d'Adam mais leur ordonna de descendre sur Terre pour commencer le second chapitre de leur vie : un chapitre de labeur, d'épreuves et de culture de la terre. Sur Terre, la nature de la vie changea. Adam dut peiner, semer et récolter pour gagner sa nourriture. Il apprit les principes de la vie et du travail manuel auprès de Djibril, Alaihi Salam. Ses descendants commencèrent à se multiplier, et Adam fut témoin de la première tragédie humaine lorsque son fils Qabil tua son frère Habil par jalousie et envie. Adam fut profondément affligé et enseigna à ses descendants que la Terre ne pourrait être rendue juste que par la justice et le monothéisme. Après une vie d'environ mille ans, vint le moment de la mort. L'Ange de la mort descendit du Paradis avec des anges, portant un linceul et de l'encens. Ils prièrent son âme, lavèrent son corps avec de l'eau et des feuilles de lotus, puis creusèrent une tombe pour lui. Ensuite, ils prièrent pour lui et l'enterrent, et ils dirent à ses fils que telle était la tradition d'enterrer les morts parmi ses descendants après lui.

Espace CUISINE



Le menu du jour

Poulet rôti au four aux saveurs algériennes

Aujourd'hui, on prépare un grand classique : le poulet rôti au four, version algérienne. Une recette simple, généreuse et pleine de soleil, où l'huile d'olive, le citron, l'ail et les épices se marient pour embaumer toute la maison. Ce plat, c'est un peu le goût du pays retrouvé, celui des repas familiaux, des tables animées et du pain chaud qu'on trempe dans le jus.

INGRÉDIENTS

1 poulet fermier entier (1,5 kg environ) ou 1 kg de cuisses/pilons
4 gousses d'ail écrasées
1 oignon râpé
3 c. à soupe d'huile d'olive
Le jus d'1 citron + ½ citron coupé en quartiers
1 c. à soupe de concentré de tomate
1 c. à café de paprika doux
1 c. à café de cumin moulu
½ c. à café de curcuma
1 pointe de piment (harissa ou poudre, selon la tolérance)
Sel & poivre noir fraîchement moulu
2 c. à soupe de coriandre fraîche hachée
Quelques olives noires entières (facultatif)

PRÉPARATION

1. Préparer la marinade
Dans le bol d'un mixeur, mélanger l'ail, l'oignon, l'huile d'olive, le jus de citron, le concentré de tomate et toutes les épices. Ajouter la coriandre fraîche et mixer le tout : on doit obtenir une pâte parfumée, colorée et dense.

2. Assaisonner le poulet
Masser généreusement le poulet avec la marinade.
Décoller la peau délicatement avec les doigts pour glisser un peu de pâte.
Enduire aussi l'intérieur et l'extérieur du poulet.
Glisser quelques quartiers de citron dans la cavité.
Couvrir et laisser mariner au frais au moins 2 heures, idéalement toute une nuit.

3. Cuisson au four

Préchauffer le four à 200 °C.
Déposer le poulet dans un plat légèrement huilé, ajouter un petit verre d'eau ou de bouillon.
Enfourner pour 1h10 à 1h20, en arrosant régulièrement avec le jus de cuisson. Pour une peau bien dorée, augmenter à 220 °C les 10 dernières minutes.

4. Service
Laisser reposer 5 minutes avant de découper. Arroser de jus de cuisson et servir avec du pain maison (khobz dar ou khobz el koucha) et une salade fraîche.



Astuce pour réussir cette recette

Ajouter autour du poulet quelques pommes de terre ou légumes (carottes, courgettes, oignons) avant la cuisson : ils absorberont le jus et deviendront fondants et caramélisés.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAIK 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE L'AIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE CHANGEMENT DE SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE
**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE CHANGEMENT DE SÉCURITÉ
FAIT FIGURE
DE RÉFÉRENCE

**LES
MESSAGES
FORTS
À RETENIR**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2022

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



Comprendre la schizophrénie

DÉCHIFFRER LE VRAI DU FAUX

ENTRE IDÉES REÇUES ET AVANCÉES MÉDICALES, ZOOM SUR UNE PATHOLOGIE COMPLEXE QUI TOUCHE LES JEUNES ADULTES ET BOULEVERSE LEUR PERCEPTION DU MONDE

La schizophrénie est souvent victime de clichés tenaces. Pourtant, loin du mythe du « dédoublement de la personnalité », cette pathologie appartient à la famille des psychoses : des maladies mentales qui altèrent le contact avec la réalité. Déclarant ses premiers symptômes à l'aube de l'âge adulte, elle nécessite une prise en charge précoce pour offrir aux patients une chance de mener une vie autonome et épanouie.

Qu'est-ce que la psychose ?

La psychose se définit par une incapacité temporaire ou durable à distinguer le réel de l'irréel. Elle se manifeste par deux piliers majeurs :

- Les hallucinations : Percevoir des sensations sans objet réel.
- Le délire : Tenir des propos irrationnels sans avoir conscience de leur étrangeté.

Le saviez-vous ? Autrefois, on distinguait les névroses (dont le patient est conscient) des psychoses (où la personnalité est modifiée). Aujourd'hui, la médecine préfère une classification par critères précis pour mieux affiner les traitements.

Les visages de la schizophrénie : des symptômes pluriels

Les psychiatres classent les signes de la maladie en deux catégories distinctes qui coexistent souvent :

1. Les symptômes « positifs » (en plus de la réalité normale)
 - Hallucinations : Principalement auditives (entendre des voix critiques ou impérieuses), mais aussi visuelles ou tactiles.
 - Délires : Sentiment de persécution (paranoïa), mégalomanie ou mysticisme.
 - Désorganisation : Un langage incohérent, des pensées parasites ou des gestes répétitifs et impulsifs.
2. Les symptômes « négatifs » (un appauvrissement des capacités)
 - Retrait social : Le malade semble froid ou distant, fuyant la communication par peur ou difficulté à gérer ses émotions.
 - Démotivation : Une perte d'énergie totale, parfois confondue à tort avec de la paresse.
 - Dépersonnalisation : L'angoisse de perdre son unité corporelle, menant parfois le patient à s'observer de longues heures dans un miroir.

Un spectre de formes variées

La maladie ne s'exprime pas de la même façon chez tout le monde : | Forme | Caractéristiques principales | Paranoïa | Dominée par les délires et hallucinations. C'est la forme la plus fréquente. | | Hébéphrénique | Repli profond, désorganisation du langage et refus de soin. | | Catatonique | Le patient reste immobile, prostré ou répète les gestes d'autrui. | | Schizo-affectif | Mélange de symptômes psychotiques et de troubles de l'humeur (dépression ou manie).

Quelles sont les causes ?

Il n'existe pas de coupable

unique, mais un faisceau de facteurs :

1. **Génétique** : Une vulnérabilité héréditaire existe, bien qu'elle ne soit pas systématique.
 2. **Biologique** : Des anomalies cérébrales peuvent apparaître dès la vie fœtale (infections, complications à l'accouchement).
 3. **Environnemental** : Le stress de l'adolescence, la quête d'indépendance ou des fragilités familiales peuvent agir comme des déclencheurs.
- Espoir et évolution : l'importance du diagnostic précoce
L'évolution de la schizophrénie n'est pas une fatalité.
- Un tiers des patients mène une vie normale grâce à un traitement adapté et précoce.
 - La stabilisation permet de maintenir des relations sociales et professionnelles.
 - À l'inverse, l'absence de soin aggrave l'isolement et augmente les risques de conduites addictives ou suicidaires.

L'essentiel : Plus le diagnostic est posé tôt, plus les chances de préserver l'autonomie du jeune adulte sont grandes. La schizophrénie est une maladie longue, mais dont on peut stabiliser les effets pour retrouver une place dans la société. Les traitements : Un arsenal thérapeutique combiné

Aujourd'hui, on ne traite plus la schizophrénie uniquement avec des médicaments. La prise en charge est multimodale pour agir sur tous les fronts de la maladie.

1. La pharmacologie (Les Neuroleptiques)
Les médicaments, appelés antipsychotiques, sont la pierre angulaire du traitement.
- Leur rôle : Ils régulent la dopamine, un neurotransmetteur souvent en excès dans certaines zones du cerveau, responsable des hallucinations et du délire.



- L'innovation : Il existe désormais des traitements "APLP" (Antipsychotiques à Action Prolongée). Une injection toutes les quelques semaines remplace la prise quotidienne de comprimés, évitant ainsi les oublis qui mènent souvent à la rechute.
- 2. La remédiation cognitive
C'est une forme de "rééducation" du cerveau. La schizophrénie altère souvent la mémoire, l'attention et la capacité à planifier.
- Par des exercices sur ordinateur ou en groupe, le patient réapprend à traiter l'information.
- Objectif : Retrouver les capacités nécessaires pour reprendre des études ou un travail.

La vie quotidienne : Les dispositifs de soutien Pour éviter l'exclusion, des structures spécifiques accompagnent le malade vers l'autonomie :

- Les CMP (Centres Médico-Psychologiques) : Lieux de consultation gratuits où psychiatres, psychologues et infirmiers assurent le suivi de proximité.
- Les CATTP (Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) : Ils proposent des activités de groupe (peinture, cuisine, sport) pour rompre l'isolement social.
- Le "Job Coaching" : Des programmes aident les patients stabilisés à trouver un emploi adapté, en faisant le lien avec l'employeur pour expliquer les besoins spécifiques du salarié.

Pourquoi l'usage de drogues est-il un "détonateur" ?

Le texte mentionne que l'alcool et les drogues aggravent les symptômes. C'est particulièrement vrai pour le cannabis chez les jeunes :

1. Le facteur déclenchant : Chez une personne ayant une vulnérabilité génétique, le cannabis peut provoquer la première "bouffée délirante".
2. L'interférence chimique : Les substances psychoactives perturbent davantage la transmission de la dopamine, rendant les médicaments moins efficaces.

Le rôle crucial de l'entourage : "L'alliance thérapeutique"

La famille n'est plus considérée comme la "cause" de la maladie, mais comme un partenaire de soin.

- Le programme Profamille : Il existe des formations pour les proches afin de les aider à mieux communiquer avec le malade, à repérer les signes de rechute et à réduire leur propre stress.
- Éviter l'émotion exprimée excessive : On sait qu'un environnement familial trop protecteur ou, à l'inverse, trop critique peut favoriser les rechutes. L'équilibre est la clé.

Note importante : La schizophrénie est une maladie au long cours. L'amélioration après 40 ans, mentionnée par les experts, montre que le cerveau continue d'évoluer et que la sagesse clinique finit souvent par apaiser les tourments de la jeunesse.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MEUSOU
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

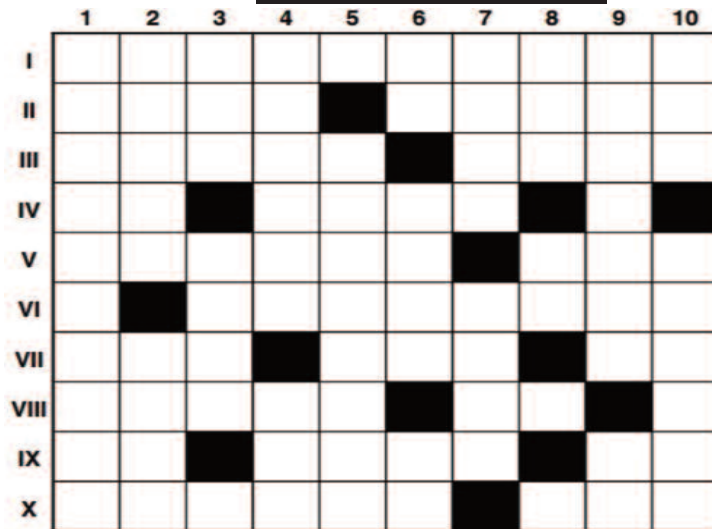
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1340



HORIZONTALEMENT

I. Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur.
III. Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur anglais. Embarcadere. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit.
VI. Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne.
En ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or).
IX. 3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontalière entre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

VERTICALEMENT

1. Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents.
3. Savoir-faire. Apre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu bêtes. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste. Ils sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage blanc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique. Préfecture en Bourgogne.

SOLUTION N°1339

I	P	A	N	S	E	M	E	N	T
II	A	G	I	O	T	E	R	A	I
III	T	E	S	S	I	T	U	R	E
IV	E	N	I	O	C	I	D		
V	R	A	T	E	L	S	N	A	
VI	N	I	A	E	U	M	E	S	
VII	I	S	O	L	E	R	A	S	
VIII	T	E	N	U	G	R	U	E	
IX	E	S	S	E	N	I	E	N	S



RÈGLES DU JEU N° 1340

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

2	9				5	8		
5			3	2				1
					7	2		
		2		4				8
	7						9	
4				3		1		
			4	8				
1				7	4			5
		9	6				7	2

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1339

8	6	5	7	4	1	9	2	3
4	2	3	9	8	5	1	7	6
1	7	9	2	6	3	4	8	5
6	1	4	3	2	7	5	9	8
5	3	8	1	9	6	7	4	2
7	9	2	8	5	4	6	3	1
9	5	1	4	3	2	8	6	7
3	8	6	5	7	9	2	1	4
2	4	7	6	1	8	3	5	9

MOTS MÊLÉS

M	C	O	N	S	O	M	S	O	C	S	T
S	A	M	E	R	C	U	R	E	S	O	U
G	T	R	E	U	E	T	E	N	A	L	P
A	P	E	S	A	N	T	E	U	R	E	M
L	N	H	T	A	O	I	I	T	O	I	O
A	U	G	A	I	T	S	V	P	S	L	C
X	F	N	L	S	L	U	U	E	U	L	O
I	U	E	E	E	E	L	R	N	R	J	M
E	S	U	E	L	U	B	E	N	E	S	E
L	E	A	N	A	V	E	T	T	E	V	T
M	E	T	E	O	R	E	S	P	A	C	E
T	I	E	R	E	I	T	A	M	O	S	N

ANGLE
APESANTEUR
COMETE
COMPUT
COSMOS
ESPACE
ETOILE
FUSEE
GALAXIE

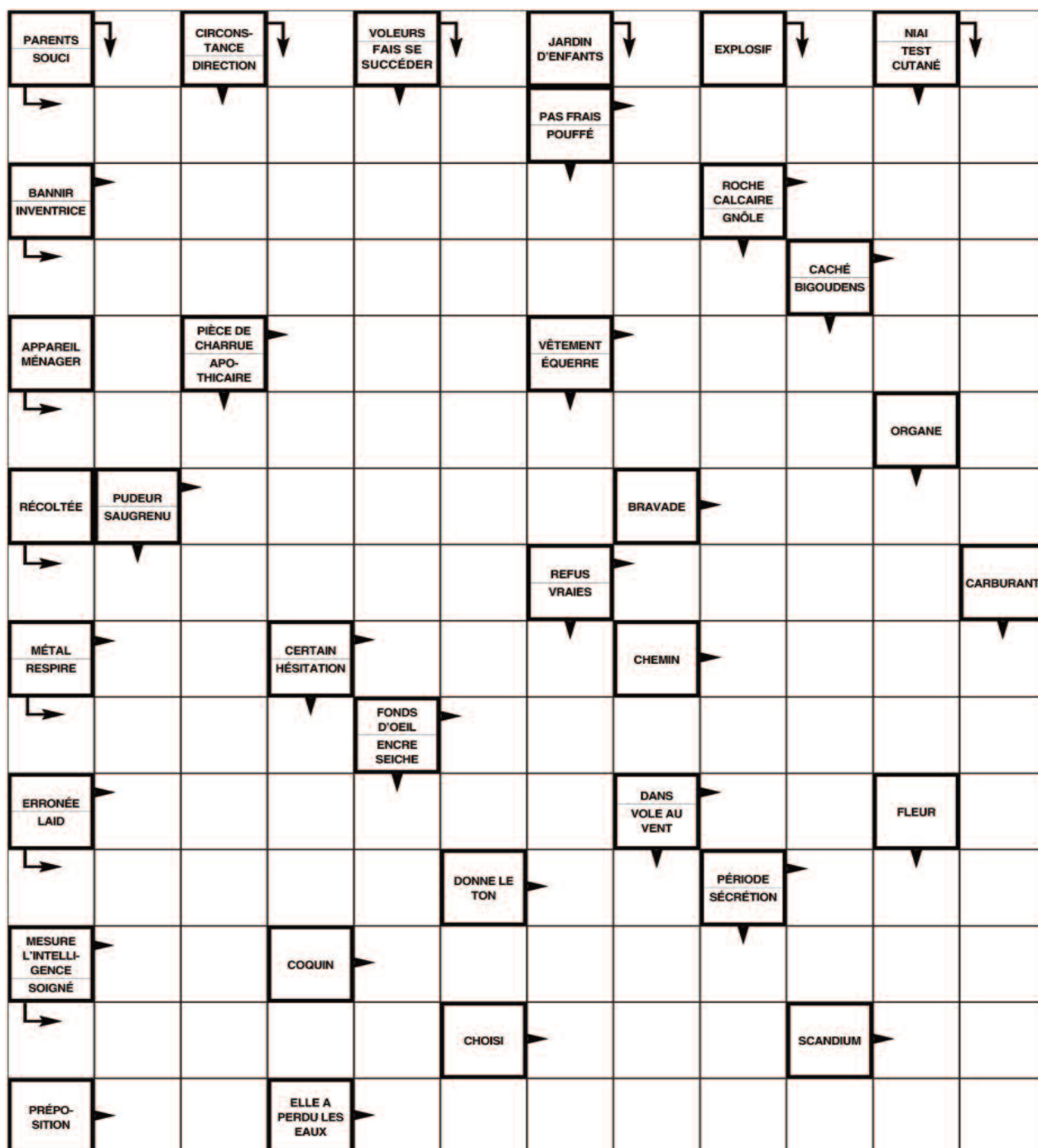
JUPITER
LUNE
MARS
MATIERE
MERCURE
METEORE
NAVETTE
NEBULEUSE
NEPTUNE

PHASE
PLANETE
SAROS
SATELLITE
SATURNE
SOLEIL
UNIVERS
VENUS

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°321

Le mot-mystère est : papillote

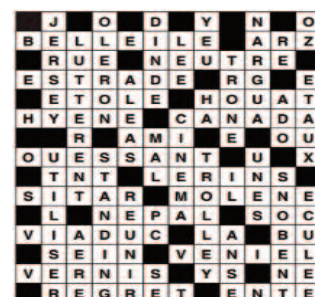
Mots Fléchés N°1329



LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1328



ALGER16

Votre journal !

APRÈS SA VICTOIRE À L'OPEN DU QATAR DE TENNIS ALCARAZ SE RAPPROCHE DU RECORD DU BIG 3

Grâce à une performance d'une rare intensité, Carlos Alcaraz s'est imposé 6-2, 6-1 en finale à Doha, signant l'un des succès les plus dominants de sa jeune carrière. Ce triomphe lui permet de décrocher le 26^e titre ATP de son parcours professionnel et de prolonger son invincibilité depuis le début de la saison 2026.

Dès les premiers échanges, le numéro un mondial a imposé un rythme étouffant. Très agressif du fond du court, il a constamment pris la balle tôt, alternant frappes lourdes en coup droit et accélérations fulgurantes en revers. Son jeu de retour, particulièrement tranchant, a neutralisé les mises en jeu adverses : Alcaraz a converti 5 de ses 7 occasions de break, creusant rapidement l'écart et empêchant toute tentative de rébellion. Cette finale est la plus rapide qu'il ait remportée à ce niveau, confirmant son excellente dynamique après son sacre à l'Open d'Australie 2026. Avec désormais 12 victoires consécutives cette saison, l'Espagnol affiche une régularité impressionnante, combinant solidité mentale et efficacité tactique. Au moment de soulever le trophée de l'Open du Qatar, Alcaraz a reconnu avoir abordé le tournoi avec un esprit

revanchard, désireux d'effacer son élimination en quarts de finale l'an dernier. Il a expliqué que, tournoi après tournoi, lui et son équipe définissent des objectifs précis — qu'il s'agisse d'améliorer certains schémas de jeu, de perfectionner son service ou de mieux gérer les moments clés — et que cette méthodologie lui permet de progresser continuellement. Ce neuvième titre en ATP 500 lui permet d'égaliser le record détenu par Andy Murray dans cette

catégorie depuis sa création en 2009. Il rejoint ainsi le cercle restreint des joueurs les plus titrés dans les tournois ATP 500 et se hisse à la quatrième place ex æquo du classement historique. Seuls trois monuments du tennis mondial le devancent encore : Roger Federer (16 titres), Rafael Nadal (15) et Novak Djokovic (14). À seulement 22 ans, Alcaraz confirme ainsi qu'il s'inscrit déjà dans la lignée des plus grands, avec une ambition intacte et une marge de progression qui laisse présager d'autres exploits à venir.

A.Amine



FOOTBALL

Harry Kane répond à la rumeur Barça

Après avoir inscrit un nouveau doublé lors de la victoire du Bayern Munich contre l'Eintracht Francfort (3-2), portant son total de buts à 43 toutes compétitions confondues (dont 28 en Bundesliga), Harry Kane a été interrogé sur les propos de Xavier Viljoana, pré-candidat à la présidence du FC Barcelone, qui avait affirmé qu'« il y a des contacts avec Harry Kane ».

« Je n'en ai pas entendu parler. Mon père et mon frère gèrent tout, mais ils ne m'ont rien dit. Comme je l'ai déjà dit, je suis très heureux ici au Bayern. Je me concentre sur cette saison et sur mon passage au Bayern. Je le prends comme un compliment », a déclaré l'attaquant anglais au micro de Sky Sport Germany. Viljoana avait pour sa part expliqué vendredi dernier : « Nous avons pris contact avec les représentants de Kane. Nous devons agir avec prudence et professionnalisme. Nous étudions les profils et Kane en fait partie. C'est un buteur, un joueur d'équipe et un véritable tueur dans les petits espaces, ce dont le Barça a besoin. »

BASKET-BALL - NBA

Avec un super Wemby, les Spurs enchaînent une 8^e victoire de suite

Match des extrêmes entre les Spurs de Victor Wembanyama, meilleure équipe du moment à l'Ouest, et des Kings qui restent sur 15 revers d'affilée, record de franchise de nullité ! Et le début de match fait craindre le pire pour les partenaires de Maxime Raynaud, puisque les Spurs leur infligent un 11-0 d'entrée. Wemby donne immédiatement le ton avec trois contres dans les 90 premières secondes et les Spurs dominent dans l'envie, avec des joueurs qui se jettent au sol, et beaucoup de rythme en attaque. Mais après ce départ tonitruant, l'intensité baisse. Les pertes de balle s'accumulent et les Kings en profitent pour revenir progressivement. DeMar DeRozan inscrit les derniers points du premier quart-temps pour réduire l'écart à quatre longueurs (35-31). Le deuxième quart-temps confirme la tendance : Sacramento démarre sur un 9-2 et prend même l'avantage (40-37). Les Spurs sont gênés par la défense plus agressive des Kings et ils continuent de perdre des ballons. Malgré tout, San Antonio parvient à reprendre le contrôle avant la pause, notamment grâce à l'énergie de Keldon Johnson en sortie de banc. Les Texans rentrent aux vestiaires en tête, 73-65, malgré dix balles



perdues. Au retour des vestiaires, Sacramento semble bien décidé à stopper sa longue série de défaites. Le troisième quart-temps est accroché et physique. Les Kings reviennent à une possession à moins de cinq minutes de la fin du quart. Keegan Murray, DeRozan et Raynaud maintiennent la pression. Le rookie français est exemplaire au rebond offensif. Mais c'est à ce moment que San Antonio fait la différence. Victor

Wembanyama inscrit un tir à 3 points puis délivre une passe décisive dans la dernière minute du troisième quart-temps. Les Spurs terminent la période sur un 7-0, portant leur avance à onze points : 105-94. Ils enchaînent avec les cinq premiers points du quatrième quart-temps, complétant une série décisive de 12-0 à cheval sur les deux périodes. De'Aaron Fox et Wembanyama marquent près du cercle, et l'écart grimpe rapidement au-delà des vingt

points. Sacramento, combatif jusqu'à la fin, finit par céder. L'avance monte jusqu'à 28 unités, permettant aux titulaires de souffler en fin de match. Score final : 139-122 pour San Antonio, qui signe une huitième victoire consécutive et boucle son mini-séjour à Austin par un doublé. Pour les Kings, c'est un 16^e revers de suite... et le triste record de franchise augmente. Parfois, un départ canon peut être pénalisant. On l'a vu durant ce match puisque les Spurs ont rapidement relâché la pression après avoir pris un départ canon. L'équipe reste jeune, et il y a encore des choses à apprendre, comme la gestion d'un gros écart rapidement. Anciens coéquipiers à Nanterre, Victor Wembanyama et Maxime Raynaud vont bientôt garnir la raquette de l'Équipe de France. Leur duel amical a tenu toutes ses promesses et Raynaud a été bluffant au rebond offensif, multipliant les déviations vers ses coéquipiers. Les Spurs bouclent leur passage annuel à Austin avec une 2^e victoire. L'ambiance du Moody Center est assez dingue et on a même vu Wemby au milieu du public avec la grosse caisse !

LIGUE 1 (20^e JOURNÉE ACTE 2)

L'USM ALGER CORRIGÉE AU 5-JUILLET PAR LA JS SAOURA

La 20^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a été clôturée samedi en fin de soirée par la défaite de l'USM Alger (1 - 2) devant la JS Saoura, au stade du 5-Juillet. Un round très particulier et rocambolesque où seuls trois clubs, à savoir l'O Akbou, l'ES Sétif et le MC Oran, ont pu vaincre à domicile.

Les quatre clubs africains qui renouaient avec la compétition locale ont tous calé lors de cette 20^e journée. Vendred dernier, ce fut la défaite à Oran pour le MCA, le nul pour le CRB devant El Bayadh à Alger. Le lendemain vendredi, la JSK n'a pas réussi mieux en concédant un nul à Mostaganem, encore moins l'USMA qui s'est fait vaincre par la Saoura, au stade du 5-Juillet. C'est comme ça parfois les caprices du football. La JS Saoura et Amrani ont, entre-temps, bien réussi leur coup. Sur la pelouse du stade olympique, un homme en jaune et vert a fait son histoire : Bentaleb, auteur d'un doublé, a mis les Usmistes KO !, dès la première mi-temps. Il a été le buteur heureux par deux fois de la JS Saoura à la 8^e minute puis à la 39^e. Il faut dire que les Usmistes, malgré leur ascendant dans la possession, ont montré beaucoup de fragilité en arrière, notamment sur ce côté gauche où Chetti donnait l'air de ne pas être ni dans sa forme d'antan ni dans le rythme de la partie. C'est de ce côté d'ailleurs que l'USMA prendra l'eau sur les deux buts encaissés. En deuxième période, les Algérois se montreront plus décidés et offensifs à souhait, mais ce n'était pas chose facile que de revenir devant le onze sudiste bien en place et déterminé à défendre crânement son acquis. La JS Saoura cédera toutefois sur ce penalty de Ghacha transformé calmement à la 61^e minute, ramenant du coup le score à 1 à 2. Et ce sera le seul changement numérique qui sera porté au tableau d'affichage. Dans les ultimes moments de la partie, Redouani a pourtant fait sauter tous les Usmistes croyant avoir égalisé sur ce but inscrit sur hors jeu. Mais la VAR finira par rétablir la situation initiale en annulant la réalisation. L'USMA sera alors réduite à accepter cette sentence finale en s'inclinant (1 - 2) et digérer cette 10^e place avec 24 points, en instance de livrer ses quatre matchs en moins. La JS Saoura, elle, confirme son attachement à sa troisième place sur le podium avec 31 points et un match en retard.

LA SPECTACULAIRE REMONTADA DE L'O AKBOU DEVANT LE PARADOU AC Plus tôt dans la journée, au stade de l'Unité Maghrébine, les présents ont eu droit à un



véritable spectacle agrémenté par pas moins de 7 buts. Un véritable show, soit une moyenne d'un but toutes les douzaines de minutes, comme les fêres de la balle ronde en raffolent. Les supporters de l'O Akbou sont passés durant cette rencontre par toutes les émotions imaginables. D'abord cet empressement à voir leur équipe bien commencer, puis ce début manqué en encaissant un premier but dès la 10' signé Kohili pour le Paradou AC. Et cette catastrophe en encaissant un second but à peine deux minutes après, suite à un coup de grâce de Soukkou à la 12'. Du jamais vu pour l'O Akbou qui se retrouve mené à Béjaïa même (2 - 0) après juste 12 minutes de jeu. Pas besoin de décrire alors la grosse déception qui envahissait les tribunes du stade de l'Unité Maghrébine. Mais sur le terrain, les locaux étaient loin de s'avérer vaincus de sitôt. Bencherifa fera d'ailleurs vite de réduire l'écart à la 18' de jeu. L'expulsion du gardien Moussaoui et non moins capitaine du Paradou, après deux cartons jaunes pour contestation, qui suivra complètera alors le bonheur des Akbouciens qui réussiront à concrétiser une salutaire remontada. Bensaad Allah a égalisé à la 63' avant que Mahdaoui et Abidi ne corsent la marque pour l'OA, respectivement, à la 66' et 72' de jeu. Les académiciens, réduits à dix, de plus sans leur portier attiré, ne pouvaient alors que constater les dégâts et ce renversement spectaculaire de la situation en leur défaveur. Ils réussissent néanmoins à atténuer l'écart en inscrivant leur 3^e but par l'intermédiaire d'Abdelkader à la 87^e minute pour finir la rencontre à 4 - 3. L'O Akbou s'est vraiment fait peur avant de sceller ce match à son actif. Ce qui lui permet d'améliorer son capital points à 29 unités et son classement à la 4^e loge du tableau. Le Paradou AC reste 3^e reléguable, à la 14^e place, avec 17 points.

DZIRI DÉBUTE VICTORIEUSEMENT AVEC L'USM KHENCHELA ET ZINNBAUER SE LOUPE À MOSTA

Dziri Bilal, le nouveau coach de l'USM Khenchela qui faisait ses débuts avec sa nouvelle équipe au stade du 20-Août-1955 contre la surprenante équipe de l'ES Ben Aknoun, ne pouvait pas espérer une meilleure entame de sa nouvelle expérience, en repartant avec une précieuse et nette victoire (2 - 3). Les trois buts de l'USM Khenchela ont été concrétisés par le vétéran Boumechra à la 58', Etouga à la 59' et Djaouchi à la 90+6'. L'ES Ben Aknoun n'avait réagi qu'à la 89' en réduisant dans un premier temps le score à 1 à 2, par Djabout à la 89', puis par Lakhel (2 - 3) à la 90+7'. L'USM Khenchela renoue ainsi avec la victoire à laquelle elle n'avait plus goûté depuis son lointain succès (0 - 1) en déplacement chez le MC El Bayadh, le 19 décembre dernier. A la faveur de ce score final, l'ES Ben

Aknoun chute à la 6^e place avec 27 points et l'USM Khenchela remonte à la 9^e place avec 25 points.

Pour sa part, la JS Kabylie qui espérait se relancer dans cette Ligue 1, après son élimination en Ligue des champions, a dû déchanter en se contentant d'un nul frustrant (2 - 2) en déplacement chez l'ES Mostaganem. Dans un match à double retournement de situation, et après la première mi-temps bouclée (0 - 0) et un ratage monumental de Mahious seul face au gardien adverse, l'ESM a été la première à ouvrir la marque devant ses fidèles au stade Belhamiti-Larbi, par Motrani. Ce dernier venait de conclure un corner au terme d'une sortie ratée de Merbah, suivie d'un cafouillage dans les six mètres à la 51'. Belaid parviendra à niveler la marque (1 - 1) à la 71' avant que Sarr ne donne l'avantage à la JS Kabylie (1 - 2), 10' plus tard. C'était un exploit pour les Jaunes et Verts, d'autant plus que Zinnbauer devait composer avec l'infériorité numérique de son équipe suite à l'expulsion de Bott dès la 56'.

Malheureusement pour eux, ils ne tiendront pas jusqu'au sifflet final de la partie. Ainsi en a décidé le même Motrani qui récidivera pour l'ES Mostaganem à la 90+5'. Mostaganem venait d'éviter la défaite et la JSK de rater un succès qu'elle tenait pourtant d'une main. A vrai dire, c'est là un partage de points qui ne fait ni l'affaire de l'ES Mostaganem, qui reste avant-dernière, 2^e reléguable en puissance, avec seulement 14 points, ni celle de la JSK qui manque ainsi l'occasion d'une meilleure ascension au classement, se contentant de la 11^e place avec 24 points, en attendant de solder ses quatre matchs en retard.

Djaffar Chilab

MC ALGER Mokwena reste en poste

Après l'élimination en Ligue des champions et la défaite qui a suivi, vendredi dernier, en championnat contre le MC Oran, des voix, pas tout à fait aménages avec le coach Rhulani Mokwena, commençaient à se faire entendre dans l'entourage du MC Alger. La critique à l'égard du technicien sud-africain, ramené spécialement pour au moins mener le club plus loin qu'il l'a été au niveau continental, se fait désormais jour, après l'échec. Mais à l'intérieur de la direction du club, on se veut plutôt conciliant avec son entraîneur. Il n'y a aucun départ en vue, réplique-t-on en off. Pour l'équipe, l'heure est désormais à la préparation du grand classique qui l'attend ce jeudi à partir de 22 heures face à la JS Kabylie, au stade Ali-Ammar, pour le compte de la 21^e journée du championnat. Voilà un rendez-vous à absolument bien négocier pour Mokwena, tout comme ce quart de finale de Coupe d'Algérie contre le CRB, le 3 mars prochain, au Nelson-Mandela Stadium. A défaut, il va sans dire que le Sud-Africain sera plus proche de la sortie que de la rentrée.

D. C.

ABDELKADER AMRANI : «La JS Saoura aspire à une participation continentale»

La victoire de la JS Saoura, samedi soir, au stade du 5-Juillet contre l'USM Alger, a fait réagir doublement l'entraîneur des Sudistes en fin de partie. Tantôt mesuré et modeste dans ses propos, il dira d'abord sans fanfare que son «équipe a joué avec les moyens dont elle disposait, et on gagné une équipe respectable». Mais après, dans l'euphorie, il finira par lâcher et avouer cette ambition que peut-être peu lui soupçonnaient. «Notre équipe joue avec une grande volonté et une ambition de garantir une participation continentale. C'est un désir légitime dont se nourrissent nos joueurs et, personnellement, je me sens bien à Saoura», a confié Abdelkader Amrani.

D. C.

RÉSULTATS

USMA 1 - JSS 2
ESM 2 - JSK 3
ESBA 2 - ESMK 3
O Akbou 4 - PAC 3
MCO 2 - MCA 1
CR 0 - MCEB 0
ESS 2 - MBR 1
ASO 0 - CSC 0



PÉKIN - Un séisme de magnitude 5,7 a secoué les îles Salomon samedi dernier à 16h42 GMT, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences GFZ.

LOS ANGELES (Etats-Unis) - Les secours californiens ont retrouvé samedi dernier le neuvième et dernier des corps qui faisaient l'objet de recherches après l'une des avalanches les plus meurtrières de l'histoire des Etats-Unis, a annoncé le bureau du shérif du comté où la catastrophe a eu lieu.

NEW YORK - L'invasion des agents IA, capables de réaliser des tâches de façon autonome, donne le tournis au monde de la tech et aux marchés financiers, qui cherchent à identifier les gagnants et les perdants de l'économie du futur.

PÉKIN - Le Centre météorologique national de Chine a émis samedi dernier une alerte bleue à une vague de froid. Du 21 au 23 février, cette vague de froid entraînera des baisses significatives des températures de six à dix degrés Celsius dans les régions du Nord et du Nord-Est, selon le centre.

BERLIN - La Chine a retrouvé en 2025 sa place de premier partenaire commercial de l'Allemagne, avec un volume total d'échanges, d'exportations et d'importations cumulées, atteignant 251,8 milliards d'euros, selon les données publiées par l'Office fédéral allemand de la statistique (Destatis).

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a récemment tenu une séance plénière d'importance stratégique sous la présidence de la République arabe d'Égypte, consacrée à l'interaction cruciale entre le changement climatique et la stabilité sur le continent africain. Les États membres ont unanimement souligné que les bouleversements climatiques représentent un facteur fondamental dans l'escalade des tensions et des conflits, compromettant les efforts de consolidation de la paix et le développement durable. Au cours de cette session, les membres ont passé en revue les progrès réalisés pour cristalliser une position africaine commune sur ces enjeux. Cette position, encore en cours d'adoption, constitue un outil central pour l'action continentale et vise à intégrer les dimensions climatiques dans tous les mécanismes de prévention et de résolution des conflits. Le Conseil a exhorté les États membres à accélérer sa mise en œuvre, soulignant que le temps est un facteur critique dans un contexte où les catastrophes naturelles et les pressions environnementales aggravent déjà les tensions sociales, économiques et sécuritaires dans plusieurs régions du continent. Dans ce contexte, le Conseil a



réaffirmé la nécessité de maintenir le climat, la paix et la sécurité parmi les priorités permanentes de son agenda politique et opérationnel. Parallèlement, l'instance a insisté sur la nécessité d'un financement innovant et durable. La création d'un Fonds africain pour le climat a été identifiée comme un levier indispensable pour renforcer la résilience des États face aux crises climatiques et sécuritaires. Ce fonds viserait à soutenir les initiatives locales et régionales, à financer les infrastructures critiques et à mobiliser des ressources pour la réponse rapide aux catastrophes, en complément des financements internationaux existants. Le Conseil a également souligné l'importance d'intégrer systématiquement une analyse climatique multirisque dans les mécanismes de la structure africaine de paix et de sécurité. Cette approche inclut notamment les cadres d'alerte précoce, la diplomatie préventive et le

renforcement des systèmes continentaux d'alerte multirisques pour anticiper et gérer les conflits liés aux effets du climat. L'objectif est de transformer les signaux environnementaux en décisions concrètes et rapides afin de limiter l'impact des catastrophes sur la paix et la sécurité.

Dans son allocution, l'ambassadeur d'Algérie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, M. Mohamed Khaled, a insisté sur l'impact direct et croissant des changements climatiques sur la multiplication des risques sécuritaires en Afrique. Il a appelé à accélérer l'adoption de la position africaine commune sur le climat, la paix et la sécurité et à finaliser l'étude d'évaluation des risques climatiques sur la sécurité, tout en activant la matrice des menaces comme outil opérationnel de réponse immédiate aux crises environnementales. Selon lui, ce dispositif permettra d'assurer une anticipation efficace et une gestion proactive des effets des catastrophes naturelles sur les populations et les infrastructures critiques du continent. Le diplomate algérien a également souligné l'importance cruciale de l'assistance humanitaire, notamment pour les populations les plus vulnérables, et la nécessité d'activer rapidement les

mécanismes continentaux existants, tels que l'Agence humanitaire africaine (AHA) et le Mécanisme de capacité civile continentale pour la préparation et la réponse aux catastrophes. Parallèlement, il a insisté sur la mobilisation conjointe des aides humanitaires aux niveaux africain et international afin de garantir une réponse coordonnée et rapide face aux urgences climatiques et sécuritaires.

À l'issue de ses travaux, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a élaboré une série de recommandations stratégiques et opérationnelles qui seront intégrées dans la décision finale adoptée par l'instance. Ces recommandations visent à renforcer la résilience des États africains, à mieux anticiper les crises liées au climat et à consolider la sécurité et la stabilité sur le continent, tout en créant un cadre institutionnel robuste pour la coopération régionale et internationale.

Cette réunion souligne la reconnaissance croissante par l'Union africaine du lien indissociable entre changement climatique, sécurité et développement durable. En plaçant ces enjeux au cœur de son action, le Conseil de paix et de sécurité pose les bases d'une approche proactive, capable de transformer les menaces environnementales en leviers de stabilité et de résilience pour l'ensemble du continent africain.

G. S. E.

DES HUMANITAIRES DE L'ONU ALERTENT SUR LE RISQUE D'INCENDIE DANS LES CAMPS À GHAZA

Des humanitaires de l'ONU ont mis en garde vendredi dernier contre la grave menace que représentent les feux pour les familles palestiniennes déplacées en raison de l'agression sioniste, dans les camps à Gaza, utilisés à des fins domestiques. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a indiqué que les familles cuisinent, dorment et stockent leurs biens dans de petits espaces et que cette pratique représente

une menace non seulement pour la communauté en raison du risque d'incendie, mais aussi pour la santé des habitants. "Depuis novembre 2025, nos partenaires ont recensé au moins 12 incendies dans ces abris, a déclaré OCHA. Au cours des dix jours précédant le 17 février, les organisations humanitaires ont fourni une aide d'hébergement à 85 familles à Deir al-Balah et Khan Younes dont les abris avaient été endommagés par un

incendie dans la ville de Ghaza".

"Les familles déplacées ont besoin d'abris adéquats pour se protéger des intempéries et bénéficier d'une plus grande intimité. Les partenaires humanitaires réaffirment l'urgence de trouver des solutions plus durables", a-t-on ajouté. Les organisations humanitaires demandent depuis longtemps une autorisation à l'occupant sioniste pour l'acheminement de plus de matériel d'abri durable dans la bande de Ghaza. APS

DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI LA CONFÉRENCE DES INTERGROUPES PARLEMENTAIRES RÉAFFIRME SON SOUTIEN

La 29ème Conférence des intergroupes parlementaires "Paix et liberté pour le peuple du Sahara occidental", tenue samedi au siège du Parlement de Navarre, à Pampelune, a réaffirmé son soutien à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, soulignant que le Sahara occidental est "un territoire non autonome soumis au droit international". La déclaration adoptée à la fin des travaux, une prise de position politique qui rassemble les représentants des parlements régionaux de l'Etat espagnol pour défendre le droit du peuple sahraoui à décider de son avenir, soutient que le Maroc n'a jamais exercé de souveraineté sur ce territoire et réitère sa reconnaissance du Front Polisario comme seul et légitime représentant du peuple sahraoui. Le texte se démarque de la position adoptée par le gouvernement

espagnol concernant le Sahara occidental et réaffirme que le territoire demeure un territoire non autonome en attendant sa décolonisation. Au niveau international, les représentants des parlements espagnols régionaux exigent que le processus politique se déroule dans le cadre des Nations unies et conformément au droit international, en soulignant que « la résolution 2797 du Conseil de sécurité constitue le point de référence actuel ». "Afin de soutenir le processus politique en cours, sous l'égide de l'ONU, visant à parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui garantisse le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, il est demandé instamment au Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève de nommer un rapporteur spécial pour le Sahara occidental",

ont-ils plaidé. Ils appellent également à l'élargissement du mandat de la MINURSO afin d'y inclure la surveillance des droits humains et dénoncent la situation des prisonniers politiques sahraouis, notamment ceux du groupe de Gdeim Izik, exigeant leur « libération immédiate ». "Nous soulignons l'importance des missions parlementaires pour observer la situation des droits de l'homme de la population civile sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental, notamment en ce qui concerne les droits à l'expression, à la réunion, à l'association et à la manifestation", ont-ils ajouté. La Déclaration rejette également la signature de nouveaux accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc incluant des ressources du Sahara occidental sans le consentement du

peuple sahraoui, rappelant la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne. Les représentants des parlements espagnols régionaux s'engagent, à ce titre, à continuer de dénoncer le pillage illégal des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc et exigent que les entreprises opérant sur le territoire respectent le droit international et, en définitive, les droits légitimes du peuple du Sahara occidental. Ils exhortent, dans ce contexte, les acteurs économiques et politiques à engager des négociations directes avec le Front Polisario. Ils appellent, par ailleurs, au renforcement de la coopération institutionnelle et humanitaire, au soutien politique du Front Polisario et à une meilleure sensibilisation du public au conflit dans les médias et sur les réseaux sociaux.

APS